

Le 13 décembre 2017.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **jeudi 21 décembre 2017** à 20h00, en la salle des mariages de la Maison Communale.

## **ORDRE DU JOUR**

### **Séance publique**

01. Approbation PV conseil du 30/11/2017 ;
02. Commune - Budget de l'exercice 2018 – approbation ;
03. Marché public – Gestion du portefeuille d'assurances pour la commune et le cpas - Approbation des conditions et du mode de passation ;
04. Marché public – Réfection mur cimetière de Darion - Approbation des conditions et du mode de passation ;
05. Fabrique d'église d'Omal – Compte 2016 - approbation ;
06. Fabrique d'église d'Omal – Budget 2018 - approbation ;
07. Subsidés 2017 – approbation;
08. Collecte des déchets textiles ménagers -Terre – Convention –Approbation ;

### **Séance à huis clos**

01. Personnel enseignant : ratification de désignations ;

La Directrice générale,



Par le Collège,



Le Bourgmestre ff

